

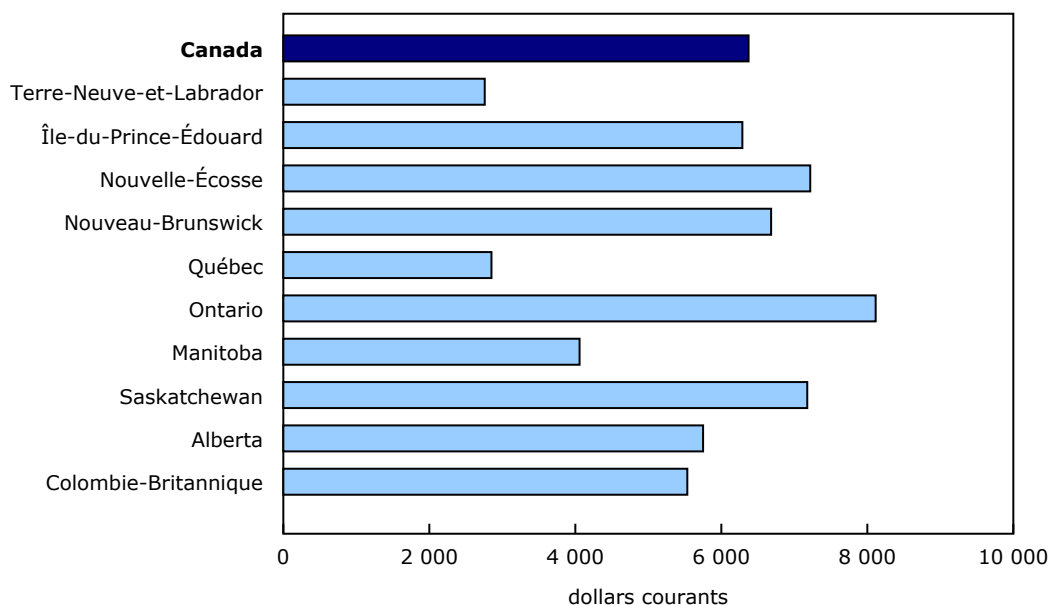
Frais de scolarité pour les programmes menant à un grade, 2016-2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 7 septembre 2016

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle ont payé en moyenne 6 373 \$ en droits de scolarité pour l'année universitaire 2016-2017. Il s'agit d'une hausse de 2,8 % comparativement à la moyenne de 6 201 \$ observée en 2015-2016, cette hausse étant néanmoins inférieure à l'augmentation des droits de scolarité de 3,2 % enregistrée en 2015-2016.

Graphique 1

Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon la province, 2016-2017



Source(s) : Tableau CANSIM 477-0077.

Les droits de scolarité des programmes de premier cycle pour 2016-2017 sont demeurés gelés à Terre-Neuve-et-Labrador, mais ont augmenté dans les autres provinces, les hausses allant de 0,2 % en Alberta à 5,6 % en Nouvelle-Écosse.

Les étudiants de premier cycle à Terre-Neuve-et-Labrador (2 759 \$) et au Québec (2 851 \$) ont continué de payer les droits de scolarité moyens les moins élevés au Canada. Les étudiants de premier cycle en Ontario (8 114 \$) ont payé les droits de scolarité moyens les plus élevés en 2016-2017, suivis de ceux en Nouvelle-Écosse (7 218 \$) et en Saskatchewan (7 177 \$).

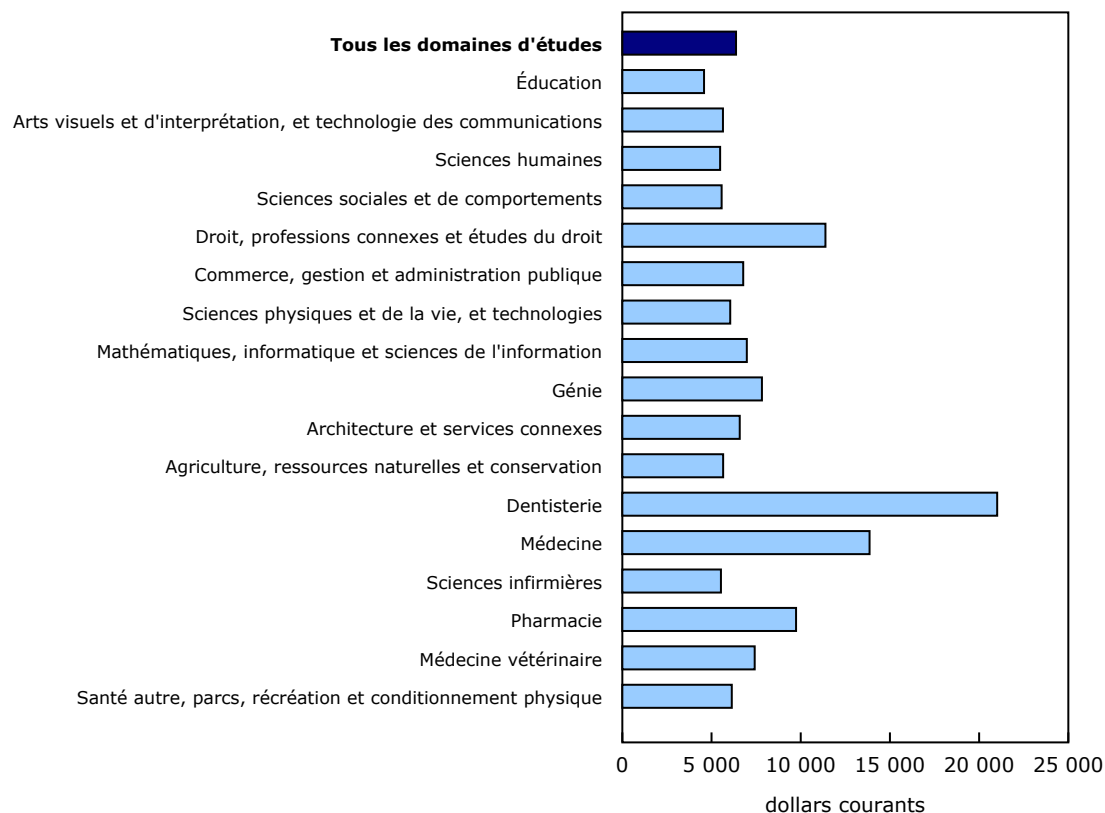
Les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en dentisterie, en médecine, en droit et en pharmacie paient les droits de scolarité moyens les plus élevés

Les étudiants canadiens de premier cycle en dentisterie (21 012 \$) ont continué de payer les droits de scolarité moyens les plus élevés en 2016-2017, suivis de ceux inscrits aux programmes de médecine (13 858 \$), de droit (11 385 \$) et de pharmacie (9 738 \$).



Graphique 2

Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à plein temps du premier cycle, selon les domaines d'études, 2016-2017



Source(s) : Tableaux CANSIM 477-0021 et 477-0077.

Les droits de scolarité pour tous les autres programmes de premier cycle allaient de 4 580 \$ en enseignement à 7 825 \$ en génie.

Les droits de scolarité de tous les programmes de premier cycle ont augmenté, à l'exception des droits associés aux programmes de pharmacie, qui sont en baisse de 18,4 % en 2016-2017, en raison de modifications apportées à la structure et aux droits de scolarité des programmes de pharmacie en Ontario.

Les hausses des droits de scolarité sont plus faibles pour les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles

Les étudiants canadiens inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont payé en moyenne 6 703 \$ en droits de scolarité en 2016-2017, ce qui représente une hausse de 2,5 % comparativement à l'année universitaire précédente. Cette hausse fait suite à une augmentation de 2,2 % enregistrée l'année précédente.

Les droits de scolarité des étudiants des deuxième et troisième cycles ont crû dans l'ensemble des provinces, les hausses allant de 0,1 % en Alberta à 10,4 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Comme pour les étudiants de premier cycle, les droits de scolarité moyens les moins élevés pour les étudiants des deuxième et troisième cycles ont été enregistrés à Terre-Neuve-et-Labrador (2 733 \$) et au Québec (2 904 \$).

Les étudiants des deuxième et troisième cycles ont payé les droits de scolarité moyens les plus élevés en Ontario (9 416 \$), suivis de ceux en Nouvelle-Écosse (8 763 \$) et en Colombie-Britannique (8 557 \$).

Les programmes de maîtrise en administration des affaires demeurent les plus coûteux

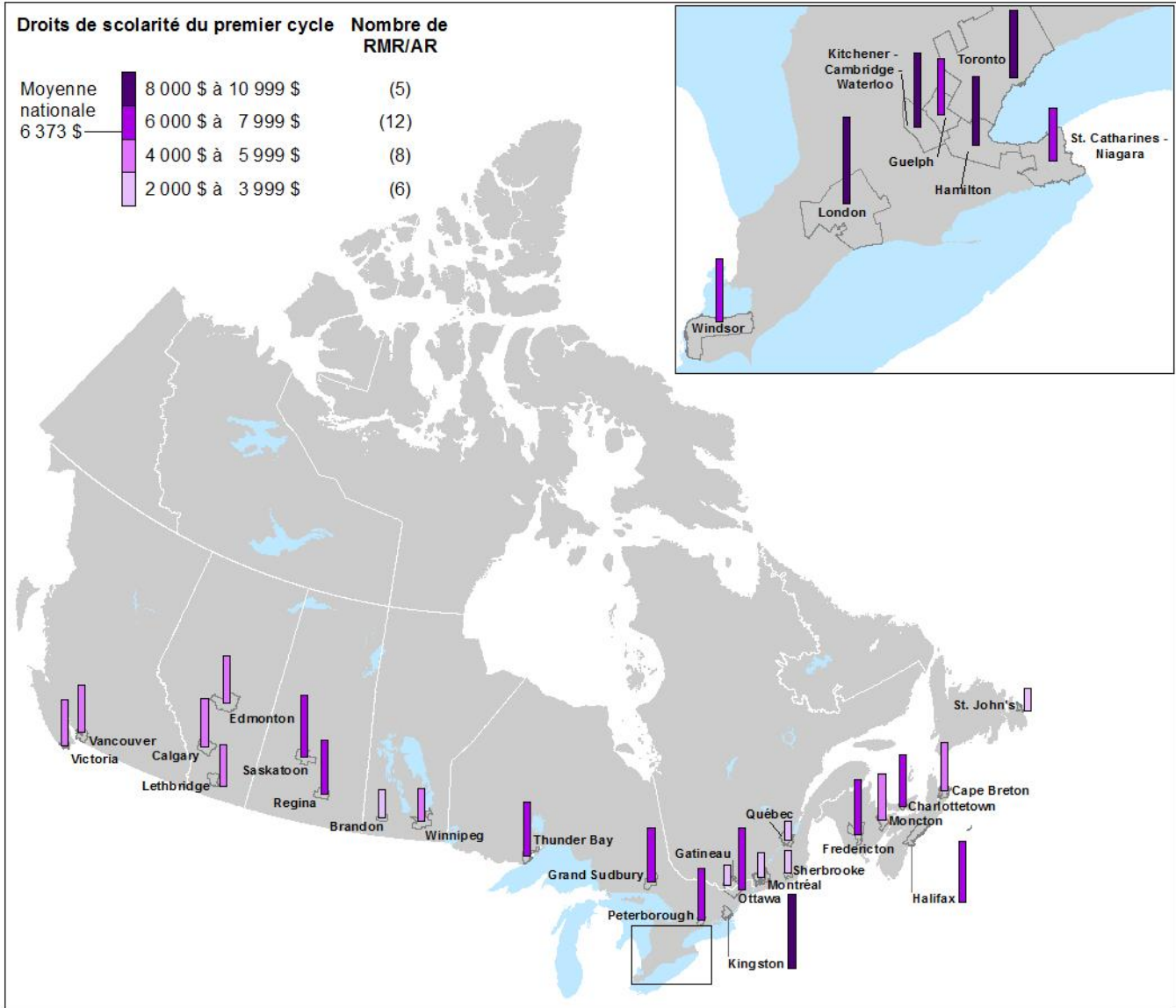
Aux deuxième et troisième cycles, le programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres et le programme régulier sont demeurés les plus coûteux en 2016-2017. Les droits de scolarité moyens se chiffraient à 48 626 \$ pour le programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres, et à 27 574 \$ pour le programme régulier de maîtrise en administration des affaires.

Dans la plupart des provinces, les droits de scolarité moyens pour une maîtrise en administration des affaires pour cadres étaient plus faibles que la moyenne nationale. Toutefois, les étudiants inscrits à un programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres en Ontario ont payé des droits de scolarité moyens de 93 998 \$, ce qui a fait augmenter la moyenne pour le programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres à l'échelle du Canada.

La dentisterie se situait au troisième rang en importance en matière de droits de scolarité moyens pour ses programmes de deuxième et de troisième cycles (12 691 \$).

Les droits de scolarité ont augmenté pour tous les programmes de deuxième et de troisième cycles, les hausses allant de 1,1 % pour les programmes de pharmacie à 4,5 % pour les programmes d'architecture et services connexes.

Carte 1 – Droits de scolarité du premier cycle, étudiants canadiens à temps plein, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement sélectionnées, 2016-2017



Note(s) : Toutes les moyennes des droits de scolarité sont pondérées en utilisant les données d'inscriptions les plus récentes (2013). Si deux établissements ou plus se trouvent dans la même région métropolitaine de recensement (RMR) ou la même agglomération de recensement (AR), les droits de scolarité ont été combinés afin de calculer la moyenne pondérée. Les limites géographiques de 2011 des RMR et des AR ont été utilisées pour créer la carte. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le tableau CANSIM 477-0121.

Source(s) : Statistique Canada, Frais de scolarité et de subsistance, 2016.

Droits de scolarité par municipalité

Une carte et un tableau de données ont été créés pour présenter les droits de scolarité moyens en 2016-2017 pour les étudiants canadiens de premier cycle dans les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les subdivisions de recensement sélectionnées. Ces produits de données offrent de plus amples détails au niveau infraprovincial.

Les nouvelles données illustrent comment les droits de scolarité dans ces municipalités varient au sein d'une province, et d'une province à l'autre. Les données permettent aussi d'établir des comparaisons entre les droits de scolarité moyens pour un domaine d'études spécifique. Par exemple, une sélection de quatre municipalités ayant des établissements d'enseignement qui offrent le programme en mathématiques, informatique et sciences de l'information présente les variations suivantes au chapitre des droits de scolarité : 2 525 \$ à Sherbrooke, 5 315 \$ à Calgary, 7 066 \$ à Halifax, et 10 142 \$ à Kitchener–Cambridge–Waterloo.

Les frais supplémentaires obligatoires imposés aux étudiants canadiens continuent à augmenter

Les frais supplémentaires obligatoires varient d'un établissement à l'autre et peuvent changer au fil du temps. Il s'agit de frais que tous les étudiants canadiens doivent payer, peu importe leur domaine d'études. Ils comprennent généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants et les associations étudiantes.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens de premier cycle ont augmenté de 2,9 % en 2016-2017 comparativement à l'année précédente. En moyenne, ces étudiants ont payé 873 \$ en frais supplémentaires obligatoires. Pour les étudiants des deuxième et troisième cycles, les frais supplémentaires obligatoires moyens se sont accrus de 3,1 % pour atteindre 826 \$.

Les droits de scolarité des étudiants internationaux connaissent une hausse plus faible

À l'échelle nationale, les droits de scolarité moyens des étudiants internationaux inscrits au premier cycle ont crû de 5,6 % pour atteindre 23 589 \$ en 2016-2017, après une hausse de 6,5 % en 2015-2016.

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province où les droits de scolarité n'ont pas augmenté pour les étudiants internationaux de premier cycle, ces droits étant également gelés pour les étudiants internationaux. Dans les autres provinces, les hausses des droits de scolarité des étudiants internationaux inscrits dans un programme de premier cycle allaient de 1,2 % au Manitoba à 7,7 % en Ontario.

Les droits de scolarité moyens des étudiants internationaux inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont augmenté de 3,4 % pour atteindre 15 009 \$, les hausses variant de 1,0 % en Alberta à 12,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'enquête Frais de scolarité et de subsistance. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics conférant des grades (universités et collèges) au Canada, c'est-à-dire les établissements qui offrent des programmes menant à l'obtention d'un grade tel que défini par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux : baccalauréats, baccalauréats en études appliquées, maîtrises en études appliquées, maîtrises et doctorats. Ces grades sont le plus souvent offerts par des universités, mais peuvent aussi être offerts par des collèges. Les étudiants canadiens, incluant les citoyens canadiens et les résidents permanents, sont déclarés séparément des étudiants internationaux.

Cette enquête a été menée d'avril à juillet 2016, et elle porte sur l'année universitaire 2016-2017. Les données pour 2016-2017 sont provisoires. Tout changement requis sera compris dans la diffusion des données de 2017-2018, lorsque celles de 2016-2017 deviendront définitives.

Bien que les hausses des droits de scolarité soient en général assujetties aux politiques provinciales, certains programmes peuvent être exclus de ces politiques, ce qui peut se traduire par des augmentations supérieures aux limites provinciales. Les moyennes des droits de scolarité peuvent varier d'une année à l'autre à la suite de changements apportés à la structure des programmes et à leurs droits de scolarité.

Les moyennes nationales et provinciales des droits de scolarité sont pondérées à l'aide des données d'inscriptions de 2013. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul des moyennes. Les mêmes nombres d'étudiants inscrits sont utilisés pour la pondération des deux années universitaires (2015-2016 et 2016-2017), permettant ainsi de comparer les changements observés dans les droits de scolarité.

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont été exclus du calcul des moyennes pondérées nationales et provinciales de façon à éliminer les répercussions des coûts élevés de ces programmes sur la moyenne globale des droits de scolarité. Les programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire offerts par les hôpitaux universitaires et les établissements similaires pouvant mener à une attestation dans un domaine spécialisé sont également exclus.

Pour le Québec, depuis 1998-1999, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les droits de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Dans les autres provinces, les étudiants canadiens hors province et les étudiants canadiens de la province paient les mêmes droits de scolarité.

Toute comparaison historique à long terme doit être effectuée avec prudence étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'étude peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôt accordés aux étudiants. Les droits de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires ne représentent qu'une partie des dépenses totales qu'exige une formation universitaire.

Tableau 1
Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon la province

| | 2015-2016 (données définitives) | 2016-2017 ^p | 2015-2016 à 2016-2017 |
|-------------------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 6 201 | 6 373 | 2,8 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 759 | 2 759 | 0,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 6 130 | 6 288 | 2,6 |
| Nouvelle-Écosse | 6 834 | 7 218 | 5,6 |
| Nouveau-Brunswick | 6 379 | 6 682 | 4,7 |
| Québec | 2 797 | 2 851 | 1,9 |
| Ontario | 7 865 | 8 114 | 3,2 |
| Manitoba | 4 013 | 4 058 | 1,1 |
| Saskatchewan | 6 978 | 7 177 | 2,9 |
| Alberta | 5 739 | 5 750 | 0,2 |
| Colombie-Britannique | 5 397 | 5 534 | 2,5 |

^p provisoire

Source(s) : Tableau CANSIM [477-0077](#).

Tableau 2
Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles à temps plein, selon la province

| | 2015-2016 (données définitives) | 2016-2017 ^P | 2015-2016 à 2016-2017 |
|-------------------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 6 537 | 6 703 | 2,5 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 475 | 2 733 | 10,4 |
| Île-du-Prince-Édouard | 4 887 | 5 025 | 2,8 |
| Nouvelle-Écosse | 8 439 | 8 763 | 3,8 |
| Nouveau-Brunswick | 5 737 | 5 965 | 4,0 |
| Québec | 2 850 | 2 904 | 1,9 |
| Ontario | 9 175 | 9 416 | 2,6 |
| Manitoba | 4 594 | 4 650 | 1,2 |
| Saskatchewan | 3 788 | 3 908 | 3,2 |
| Alberta | 5 615 | 5 618 | 0,1 |
| Colombie-Britannique | 8 262 | 8 557 | 3,6 |

^P provisoire

Source(s) : Tableau CANSIM [477-0077](#).

Tableau 3
Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon les domaines d'études

| | 2015-2016 (données définitives) | 2016-2017 ^P | 2015-2016 à 2016-2017 |
|---|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Tous les domaines d'études | 6 201 | 6 373 | 2,8 |
| Éducation | 4 514 | 4 580 | 1,5 |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 5 464 | 5 640 | 3,2 |
| Sciences humaines | 5 346 | 5 482 | 2,5 |
| Sciences sociales et de comportements | 5 424 | 5 566 | 2,6 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 10 928 | 11 385 | 4,2 |
| Commerce, gestion et administration publique | 6 542 | 6 776 | 3,6 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 5 884 | 6 048 | 2,8 |
| Mathématiques, informatique et sciences de l'information | 6 753 | 6 978 | 3,3 |
| Génie | 7 511 | 7 825 | 4,2 |
| Architecture et services connexes | 6 346 | 6 581 | 3,7 |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 487 | 5 651 | 3,0 |
| Dentisterie | 20 156 | 21 012 | 4,2 |
| Médecine | 13 409 | 13 858 | 3,3 |
| Sciences infirmières | 5 401 | 5 527 | 2,3 |
| Pharmacie | 11 928 | 9 738 | -18,4 |
| Médecine vétérinaire | 7 196 | 7 419 | 3,1 |
| Santé autre, parcs, récréation et conditionnement physique | 5 964 | 6 135 | 2,9 |

^P provisoire

Source(s) : Tableaux CANSIM [477-0021](#) et [477-0077](#).

Tableau 4
Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein des deuxième et troisième cycles, selon les domaines d'études

| | 2015-2016 (données définitives) | 2016-2017 ^P | 2015-2016 à 2016-2017 |
|---|---------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Tous les domaines d'études | 6 537 | 6 703 | 2,5 |
| Éducation | 5 697 | 5 834 | 2,4 |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 5 202 | 5 311 | 2,1 |
| Sciences humaines | 4 619 | 4 687 | 1,5 |
| Sciences sociales et de comportements | 5 460 | 5 606 | 2,7 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 6 148 | 6 303 | 2,5 |
| Commerce, gestion et administration publique | 10 703 | 11 041 | 3,2 |
| Maîtrise en administration des affaires pour cadres | 47 394 | 48 626 | 2,6 |
| Programme régulier de maîtrise en administration des affaires | 26 532 | 27 574 | 3,9 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 6 350 | 6 491 | 2,2 |
| Mathématiques, informatique et sciences de l'information | 6 123 | 6 240 | 1,9 |
| Génie | 6 777 | 7 004 | 3,3 |
| Architecture et services connexes | 5 807 | 6 071 | 4,5 |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 377 | 5 486 | 2,0 |
| Dentisterie | 12 276 | 12 691 | 3,4 |
| Médecine | .. | .. | .. |
| Sciences infirmières | 7 321 | 7 431 | 1,5 |
| Pharmacie | 6 044 | 6 113 | 1,1 |
| Médecine vétérinaire | 3 358 | 3 429 | 2,1 |
| Santé autre, parcs, récréation et conditionnement physique | 8 158 | 8 346 | 2,3 |

^P provisoire

.. indisponible pour une période de référence précise

Source(s) : Tableaux CANSIM [477-0022](#) et [477-0077](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [477-0021](#) à [477-0024](#), [477-0077](#), [477-0078](#), [477-0121](#) et [477-0122](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3123](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).